

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 4 novembre 2025

Délibération 14/2025 : lancement d'une offre promotionnelle de découverte du nouveau parcours scénographique

- Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu le décret 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu les articles 7 et 16 des statuts de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes
- Vu la délibération 12/2015 relative à la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des recettes du Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Étaient présents :

Agnès LANGEVINE, Eliane JARICKY, Patrick CASES, Hermeline MALHERBE, Charles CHIVILO, Georges BARTOLI, Geneviève ERRAMUZPÉ, Jean-Baptiste LLATI, Isabel ALTADILL-CHICHET, Bernadette COSTASECA, Gaëlle CERATTI

Excusés :

Carole DELGA, Julien BARAILLE, Christophe MANAS, Laurence FRANCOIS, Olivier ROMERO GAYO, Rémi LACAPERE, Marie-Edith PERAL, Alexandre DOULUT, Jean-Jacques LOPEZ, François LEMARTINEL

Considérant :

Dans le cadre du chantier de refonte de son parcours scénographique, le Mémorial a décidé d'assurer une ouverture partielle de ses espaces au public et de proposer une offre adaptée de service.

Ce mode d'exploitation réduit vise à maintenir une relation avec le public durant les travaux et à expliquer aux usagers les enjeux du chantier pour les inciter à venir découvrir le lieu à la réouverture.

Pour compléter cette approche, il est proposé de remettre aux visiteurs individuels une offre promotionnelle accordant une entrée gratuite pour une entrée achetée au tarif plein. Cette offre serait valable jusqu'à la fin 2026.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/11/2025

Achèvement après 6 mois

99_DE-068-200045680-20251104-014_2025-DE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité
le Conseil d'Administration décide :

- **D'INSTITUER** cette offre promotionnelle temporaire au bénéfice des visiteurs individuels fréquentant le mémorial durant la période de chantier.

Fait à Salses-le-Château, le 4 novembre 2025

Par délégation de la Présidente de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, Carole DELGA, la présidente de séance, Agnès LANGEVINE

Pour la Présidente

par délégation

la Directrice de l'EPCC du
Mémorial du Camp de Rivesaltes
Céline SALA-PONS

